



TENTATIVE D'ÉVASION, MENACES, INSULTES ET AGRESSION À L'HOPITAL !!!

Le dimanche 07 juin 2026, lors de l'extraction médicale d'urgence de la personne détenue V, cette dernière a tenté de s'évader de l'hôpital, a menacé et agressé le personnel d'escorte.

Le samedi 06 juin 2026, la personne détenue V va une nouvelle fois ingérer des piles et sera placée en CProu. Une extraction médicale d'urgence sera décidée le lendemain.

Après avoir effectué les examens médicaux, l'avaleuse de pile devient impatiente face à l'attente des résultats. Elle manifeste son désir de quitter l'hôpital et de signer une décharge mais le corps médical lui explique qu'elle ne peut pas partir.

Mécontente de la réponse, elle va déclarer aux agents « **je vais partir toute seule, je n'ai pas besoin de vous** ». Une heure plus tard, cette dernière va se lever brusquement de son brancard et se mettre à courir vers la sortie du box située à proximité immédiate de la sortie de l'hôpital.

Immédiatement, les agents ont réagi et réussi à la maîtriser. En la remettant sur le brancard, elle va donner un coup de pied et insulter le collègue E de « **Fils de pute** ». Ne voulant pas s'arrêter en si bon chemin, elle va cracher en direction de la collègue Z. Au regard de son agitation, le corps médical aura recours à la contention physique de cette dernière sur le brancard et un sédatif lui a été administré.

Malgré ce dispositif, elle va réussir à se détacher mais les agents vont réussir à la remettre en sécurité et informer le corps médical de la situation. Elle va de nouveau menacer le collègue E « **Dehors, je vais t'attraper et te taper, chien de la casse** », ainsi que la collègue Z « **Viens, je vais te foutre un coup dans la gueule** ».

Constatant le vacarme produit par l'avaleuse de pile, le médecin va lui demander de se calmer et aura droit à « **Ta gueule grosse chienne** ».

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice Orléans** tient à rappeler que la personne détenue V a déjà agressé des collègues de la MAF lors de sa précédente incarcération mais on la garde sur l'établissement !!!

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice Orléans** tient à féliciter les agents d'escorte qui ont dû faire face à cette situation.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice Orléans** accompagnera les collègues dans toutes leurs démarches.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice Orléans** demande que les agents soient félicités officiellement.

Le syndicat local Force Ouvrière Justice Orléans exige le transfert de l'avaleuse de pile vers un autre établissement.

Adresse du Bureau local :

Bureau Local Force Ouvrière Justice CP Orléans-Saran
4024 Ancienne route de Chartres 45770 SARAN

Mail : slpfocpos@gmail.com

Tel : Ligne externe 02.18.69.51.06 / Ligne interne 8106

SLP FO Justice Orléans Saran

Le : 08.06.2026

